

Autorisation parentale / Droit à l'image :

Je, soussigné, Mr/Mme
(père-mère-tuteur) responsable(s) légal(s) de l'enfant (Nom-Prénom)

1/ **autorise *** / **n'autorise pas ***, à quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition sous ma responsabilité.

2/ **autorise *** / **n'autorise pas ***, l'Association MONTIGNY GYM à diffuser la photo de mon enfant ou en groupe sur le site Internet du Club, et sur le site de la Ville de MONTIGNY LE BRETONNEUX, ainsi que les diverses communication du Club.

3/ **autorise *** / **n'autorise pas ***, en cas d'urgence, l'Association MONTIGNY GYM à prendre toutes les dispositions nécessaires pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicale pour mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence selon les prescriptions du médecin consulté.

** rayez la mention inutile*

Merci d'indiquer le nom du responsable légal (père-mère-tuteur), à **contacter en cas de besoin** (accident, absence de l'entraîneur, etc ...).

NOM-Prénom :

Téléphone :

Date et signature

COORDONNEES DES PARENTS si différentes du gymnaste

NOM / PRENOM de la mère : (si différente du père)

Adresse :

CP VILLE :

Téléphone :

Adresse mail :

NOM / PRENOM du père : (si différente de la mère)

Adresse :

CP VILLE :

Téléphone :

Adresse mail :

CONDITIONS D'ADHESION :

Adhérer à l'Association MONTIGNY GYM implique l'approbation des Statuts et du Règlement intérieur.

Rappel des points suivants pour des raisons de sécurité :

- Arriver à l'heure. Apporter une bouteille d'eau. Pas de chewing-gum. **Pas de téléphone.**
- Avoir les cheveux attachés et une tenue adaptée à la pratique de la gymnastique (boucles d'oreilles tolérées si elles ne pendent pas).
- Ne pas apporter d'objets de valeur et des sommes d'argent importantes.
- Fournir un certificat médical **lors du 1^{er} entraînement** précisant la mention « non contre-indication à la pratique de la GR en compétition / ou à la pratique de la Gymnastique en compétition / ou au Trampoline en compétition/ ... ».
- Vérifier la présence d'un responsable dans le gymnase avant de laisser son enfant, de récupérer son enfant à l'heure précise de la fin du cours (sauf en cas de force majeure). Aucun enfant mineur ne pourra quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition sans autorisation signée.
- Si mon enfant participe à des compétitions par équipe à réserver ces dates et à être présent (sauf en cas de forme majeure) à partir du moment où vous aurez répondu favorablement aux entraîneurs, afin de ne pas compromettre la participation de toute l'équipe et donc de ses camarades- un planning et un engagement de participation vous seront remis en temps utiles.
- **Pour que le Club puisse vous transmettre des informations sur ses activités, nous vous demandons de contacter le bureau en cas de changement de téléphone, d'adresse (domicile et courriel) à montignygy78@gmail.com**

L'Association MONTIGNY GYM décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de valeur ou de sommes importantes. Tout gymnaste pris en flagrant délit de vol sera radié de l'Association.

- Pour des raisons de sécurité, la présence des parents dans la salle est formellement interdite durant les entraînements. En cas de besoin, à la fin de chaque cours, l'entraîneur se tient à la disposition des parents.
- Une bonne conduite, le respect des personnes et du matériel sont demandés à tous. Toute personne se faisant remarquer par une conduite inadaptée ou des propos incorrects lors des entraînements, lors des déplacements en compétition, ou dans les vestiaires pourra être exclue temporairement ou définitivement de l'Association.
- En cas d'abandon des cours, les cotisations ne sont pas remboursées, sauf sur événements majeurs et sur justification formelle (mutation professionnelle, déménagement éloigné, ou accident avec une contre-indication définitive à la pratique de la gymnastique) et sur décision du Comité Directeur.